

N° SIRET : 20008531400074	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CREUSE
Etablissement : ASSAINISSEMENT DE	Année 2023	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Page n° 1	Date d'Édition : 11/04/2024

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 10/04/2024 à 20 heures 00

N° 2024 4 1021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christine SALADIN après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Joël ROYERE, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	17	Abstentions = 0
Nombre de membres présents	12	
Nombre de suffrages exprimés	16	
VOTES : Contre = 0	Pour = 16	
Date de convocation :	05/04/2024	

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	37 320,37
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (88 319.19 - 82 973.68)	5 345,51
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	31 974,86
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	189 596,69
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (39 463.27 - 31 956.40)	7 506,87
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	182 089,82
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 7 740.00)	- 7 740,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	181 856,69

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	37 320,37
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	